

## Tribune - Que faire des inégalités de fortune ?

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 4 avril 2016



A côté de la hausse des inégalités de revenus, un point qui attire régulièrement les gros titres des journaux est l'inégalité des fortunes. On nous dit que 60 ou 80 personnes possèdent selon les années autant que la moitié de l'humanité. L'énormité de la disproportion fait mouche. Mais au-delà de l'émotion, que fait-il en penser ?

Pierre de Lauzun répond à la question.

D'un côté, dans une société de propriété privée, qui n'est pas étatisée, il est inévitable que les fortunes soient inégales. D'ailleurs est-il injuste qu'un créateur d'entreprise fasse fortune ? D'un autre côté, cette fortune n'était pas possible sans la société. Ses détenteurs ont donc des devoirs envers elle, à commencer par celui de solidarité. En fait, la vraie question est celle de l'usage de la fortune. L'impôt y a son rôle, mais cela n'épuise pas la question.

La justice distributive nous rappelle aussi que nous appartenons à des communautés, au sein desquelles règne une solidarité. Rappelons tout d'abord que ces communautés jouent un rôle important dans la création et le développement des entreprises et plus généralement de tous les actifs, qui ne seraient pas possibles sans leurs lois, leurs administrations, leur stock de savoir et de culture, le capital accumulé disponible et bien sûr le travail de milliers de personnes etc. En d'autres termes, pour que nos entrepreneurs aient pu faire ce qu'ils ont fait, il a fallu que la société leur ait permis de participer à un héritage commun, une propriété commune, et que d'autres les aient aidés. La justice implique alors que ces personnes fortunées aient leur juste part à la constitution et au renouvellement de cet héritage commun. Contribution nécessairement en relation avec leur capacité, et elle est évidemment très grande.

Lire l'intégralité sur le [Blog](#) de Pierre de Lauzun